
COVADIS

Typologie des cas
de standardisation de données

**Réunion plénière
du
18 mars 2009**

Plan de l'exposé

- Problématique
- Description

	Domaine	
	défriché	à défricher
Demande des Services	A1	B1
Initiative de la COVADIS	A2	B2

- Observations

Problématique

- Pour l'essentiel, elle se résume à :
 - standardiser pour permettre à terme l'agrégation pertinente aux niveaux supérieurs (région, France, Europe), des données géographiques produites par nos deux ministères dans leurs services déconcentrés...
 - ... sans freiner le rassemblement en cours des données géographiques, au sein de la GéoBASE de chaque DDEA, GéoBASE ou sont déjà implémentés un certain nombre de standards.
- La typologie ci-dessous décrite croise donc deux axes de discrimination :
 - l'un va des standards **demandés** par les services aux standards à l'**initiative** de la COVADIS ;
 - l'autre va des domaines bénéficiant de standards implémentés (dans GéoRÉPERTOIRE), **défrichés**, à ceux vierges de tout standard, à **défricher**.

Domaines défrichés

- On peut distinguer deux cas selon que le standard est :
 - **A1.** issu de la demande ponctuelle d'un service déconcentré pour des données qu'il produit et/ou utilise actuellement ;
 - **A2.** travaillé à l'initiative de la COVADIS pour des données produites et/ou utilisées par un (ou des) logiciels(s) actuellement en usage dans plusieurs services déconcentrés.
- Ils donnent lieu à standardisation « par le bas » pour laquelle le Secrétariat de la COVADIS :
 - procède à la pré-instruction (dont vérification que le standard concerné n'est pas déjà présent en GéoBASE) ;
 - assiste le rapporteur dans la mise en forme du standard en fiche de GéoRÉPERTOIRE.

Cas A1 : GéoRÉPERTOIRE

- La procédure est décalquée de celle mise en œuvre par feu la CNV pour standardiser les données géographiques produites et utilisées par le MAP.
- La demande :
 - est formulée par l'Administrateur de Données Local du service déconcentré au moyen de GéoRÉPERTOIRE ;
 - est pré-instruite par le Secrétariat qui peut faire appel à contributions au moyen du forum GéoBASE de SITI ;
 - est soumise pour instruction à un rapporteur (éventuellement trouvé au sein du Secrétariat) ;
 - est présentée à la COVADIS par le rapporteur.
- Exemples : Territoires bénéficiant de LEADER 4ème génération, Ilots PAC du RPG de 2008

Cas A2 : Intégration des données d'un logiciel national

- Certaines données du domaine sont d'ores et déjà décrites dans GéoRÉPERTOIRE et dans le cadre d'un logiciel.
- La procédure d'instruction de ce cas peut être esquissée comme suit :
 - le bureau recherche un rapporteur parmi les maîtres d'ouvrages des logiciels traitant du domaine concerné ;
 - les standards concernant le domaine sont élaborés par le Secrétariat en collaboration avec le rapporteur et tous experts qu'il juge utile de s'adjoindre ;
 - les standards ainsi élaborés sont présentés ensemble par le rapporteur à la COVADIS.
- Exemples : Aides du second Pilier (logiciel GéOSIRIS)

Domaines à défricher

- On peut distinguer deux cas selon que le standard est :
 - **B1.** demandé par un service pour des données qu'il a déjà modélisées pour les besoins d'un logiciel (opérationnel ou en projet) à l'usage dans plusieurs services déconcentrés ;
 - **B2.** travaillé à l'initiative de la COVADIS pour des données produites et/ou utilisées par plusieurs services déconcentrés et non encore modélisées.
- Ils donnent lieu à standardisation « par le haut » pour laquelle le Secrétariat de la COVADIS :
 - pilote, selon les préconisations d'INSPIRE, une analyse destinée à produire un modèle conceptuel de données géographiques ;
 - procède à la mise en forme du standard en fiche de **GéoRÉPERTOIRE.**

Cas B1 : Intégration de spécifications

- Certaines données du domaine sont d'ores et déjà modélisées dans le cadre de l'analyse d'un logiciel ou des spécification d'une base de données.
- La procédure est en cours d'expérimentation et peut être esquissée comme suit :
 - la demande est formulée par le maître d'ouvrage du logiciel concerné (DAC, DREAL, DRAAF...) ;
 - les documents formalisant l'analyse précitée sont examinés par le Secrétariat en collaboration avec le représentant du dit maître d'ouvrage, rapporteur, et tous experts qu'ils juge utile de s'adjoindre ;
 - un modèle conceptuel des données géographiques du logiciel est présenté à la COVADIS par le rapporteur ;
- Exemples : Plans Locaux d'Urbanisme, Cartes communales, Zonage NATURA2000

Cas B2 : Tout à faire

- Aucune modélisation existante de données du domaine n'est encore repérée ou exploitable.
- La procédure est en cours d'expérimentation et peut être esquissée comme suit :
 - le bureau recherche un rapporteur parmi les DAC et Conseil Généraux de nos deux ministères ;
 - le Secrétariat pilote en séances de travail avec le rapporteur et tous experts qu'il juge utile de s'adjoindre une analyse de besoins ;
 - un modèle conceptuel des données géographiques du domaine est présenté à la COVADIS par le rapporteur.
- Exemples : Logement social, Politique de la ville

Observations

- Les procédures de standardisation ont été sommairement décrites ci-dessus dans l'ordre croissant du degré d'implication de la COVADIS (donc de l'ampleur des tâches de son Secrétariat) et du délai pour les mener à terme.
- La procédure A2 d'intégration des données d'un logiciel national, comme la procédure B1 d'intégration de spécifications, peuvent être utilisées pour implémenter dans GéoRÉPERTOIRE des standards externes.
- Les procédures A2 et B1 sont destinées à converger à terme.

Merci de votre attention